

## Edito

### Le mot du président

Les dernières élections au conseil d'état ont été un franc succès pour le parti démocrate-chrétien (PDC) qui a permis à Messieurs Serge Dal Busco, conseiller administratif de notre commune voisine de Bernex et Luc Barthassat, conseiller national, habitant de Bardonnex, d'accéder au Conseil d'Etat.

Ces deux hommes mesurent l'ampleur de la tâche et les défis qui leur font face. Pour le premier, ce sera de reformer la fiscalité pour la taxation sur le lieu d'habitation, la révision de la taxation des grandes entreprises en reprenant le département des finances (DF). Pour le second, ce sera une révision totale de la mobilité dans notre canton et il y a de quoi faire dans ce département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DALE); ses liens et ses connaissances avec Berne seront fort utiles pour que notre canton se dote de moyens de transport en rapport avec le bassin économique genevois. Notre association souhaite plein succès à ces deux brillantes personnalités du PDC qui sauront mener à bien leurs missions tout en défendant les valeurs de notre parti.

Néanmoins au niveau communal, restons humble ! Les chiffres des votants PDC ne sont pas bons. Nous ne savons sans doute pas communiquer ou montrer le travail que nous faisons, nous les élus, dans les commissions. Notre travail n'est pas vain et nous nous employons tous les jours à trouver des solutions financières pour aborder les projets avec un sens économique pour le bien de l'ensemble des communiers. Afin de poursuivre notre tâche avec l'énergie nécessaire, nous avons besoin de vous. Toutes personnes souhaitant faire partie de notre association sont les bienvenues.

A tous, nous vous souhaitons de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année.

*Yvan Guillaume*  
Président du groupe PDC de Confignon

### Trafic routier - parking...puis du bleu

Notre commune est ceinturée de routes surchargées de trafic routier. Pour éviter les bouchons, certains automobilistes peu scrupuleux utilisent même les chemins limités aux bordiers. Il n'est donc pas rare de croiser sur nos petits chemins des véhicules immatriculés en France ou dans d'autres cantons. Quant aux limitations de vitesse, elles sont rarement respectées.

Ces automobilistes n'ont qu'un seul but, gagner quelques secondes sans se préoccuper des habitants des quartiers qu'ils traversent et de ceux qui s'y promènent. Ces incivilités entraînent des frais supplémentaires à la commune, obligée d'entretenir ces axes routiers pour un trafic pour lequel ils ne sont pas conçus. Ce trafic devient chaque jour plus lourd et encombrant, et bien sûr plus. Car, en plus de la gêne occasionnée, il est bien ici question de dan-



ger, ces petites routes n'étant pas adaptées à une circulation intense: elles sont étroites, irrégulières, et serpentent entre les haies ou les bosquets, laissant peu de visibilité aux conducteurs. La place du village arrive à son terme et ce sera l'occasion de faire un état des lieux complet de la circulation pour

permettre de prendre les mesures nécessaires à la modération de trafic. Ce document sera un vrai outil de travail pour l'exécutif.

Depuis octobre 2013, l'État de Genève installe une modération du trafic à la route de Soral. Cette route sera équipée d'une chicane et d'un passage piéton protégé, il s'agit là d'une première étape du renforcement de la sécurité. Un second ouvrage sera aménagé sur cette même route à proximité de la mairie. La commune profite de cette opportunité pour installer un point de récolte des déchets.

Notre groupe politique est sensible à la qualité de vie et à l'environnement et nous tenons à les préserver. Nous voulons décourager le trafic pendulaire et demandons que notre commune limite la vitesse autorisée et le transit sur nos routes communales. La vie de nos enfants compte plus que tout et en dépend.

### **Et la zone bleue dans notre commune ?**

Depuis que la commune d'Onex a introduit la zone bleue sur l'ensemble de son territoire, nous constatons que les places de parkings se font plus rares dans notre commune, surtout dans le quartier de Cressy. Pourquoi ? Parce qu'il est desservi par le bus numéro 21, proche de la ligne de tram 14 et que les places de parking y sont gratuites. C'est pourquoi, bon nombre de places sont squattées la journée entière. Il y a de moins en moins de places disponibles pour les communiers et le phénomène ne fait que s'amplifier. Tout ceci pour éviter de prendre l'abonnement au P + R de Bernex. Cette situation n'est pas normale et nous nous proposons de prendre des dispositions en faveur de nos habitants. La mise en place de zones bleues avec macarons comme dans les communes avoisinantes est une solution mais elle a aussi ses inconvénients. En effet, les zones bleues sont gérées par la Fondation des parkings, c'est l'Etat de Genève qui leur en a attribué la gestion et ce service n'est pas gratuit, les macarons se payent et, à nouveau, pour contourner un problème, c'est le Confignon-nais qui va devoir mettre la main à la poche en s'acquittant d'une taxe.

*Yvan Guillaume  
Conseiller Municipal*

## **La poste va fermer !**

Comme vous l'avez appris, la poste de Confignon va fermer définitivement ses portes en mars prochain.

Nous regrettons cet état de fait, la Poste était un lieu pratique et convivial où



nous pouvions, entre autres, rencontrer d'autres Confignon-nais et discuter en attendant notre tour ; et c'est avec inquiétude que nous nous sommes souciés de la difficulté que pourraient avoir certains de nos aînés à se rendre hors du village pour effectuer leurs opérations postales.

Nous avons appris avec soulagement que la Poste organisera un service « La poste chez un partenaire » : un, au centre du village (à la Pizzeria) l'autre, à Cressy (dans l'immeuble dévolu aux personnes âgées), ce qui permettra aux clients d'affranchir eux-mêmes leurs envois et d'effectuer leurs transactions automatiquement en étant aidés par le personnel.

Mais, qu'en sera-t-il des personnes peu habituées à utiliser ces moyens électroniques qui se rendaient au guichet postal leur carnet jaune en mains ? C'est rassuré que nous avons appris qu'à la demande expresse de la Commune un service à domicile sera mis en place. Ce service sera sûrement très utile et nous tenons ici à remercier notre Mairie pour avoir pu l'obtenir.

Lorsque tout sera prêt à fonctionner, la Commune enverra un tout-ménage à chacun afin d'expliquer toutes ces nouveautés et nous gageons que petit à petit nous nous habituerons à ce nouveau mode « postal » de faire. On n'arrête pas le progrès !

*Lillia Marini  
Conseillère Municipale*

# Et si le PDC ne revenait pas ?

Voici quelques semaines, je me trouvais à une rencontre entre les habitants de la place du village et les représentants de la Fondation du Logement à l'occasion de la fin des travaux de la Coop. J'ai assisté à une discussion entre une habitante et notre conseillère administrative, Mme Sylvie Jay, au cours de laquelle la première reprochait à la seconde de ne pas avoir recherché la discussion avec les habitants de la place, de lui rappeler que nous sommes en démocratie et en conclusion, sentence ultime, lui promettait de ne pas voter pour elle aux prochaines élections.

Cette conversation m'amène à une réflexion sur le vote sanction et la charge de conseiller municipal. Le vote sanction peut être très dangereux, comme nos voisins francophones le constatent, on ne veut pas de "Sarkozy" alors on prend "Hollande". Aujourd'hui, ce dernier est critiqué par ses électeurs les plus convaincus et son taux de satisfaction est le plus bas de ces 50 dernières années. Démocratie : "système politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même... ou par représentants interposés" (Petit Larousse).

Les élus sont les représentants du peuple et agissent pour le bien-être de tous. Il est certes impossible de faire le bonheur de tous et pour chaque action les élus seront admirés ou dénigrés ! L'important est que les admirateurs soient plus nombreux que les dénigreur. La tâche de conseiller municipal, et plus encore celle de conseiller administratif, n'est pas aisée. Il faut bien se rappeler qu'elle est exercée par des non professionnels de la politique ou de la gestion administrative, soit par des citoyens qui donnent de leur temps en plus de leurs activités professionnelles, familiales et de loisirs.

De plus en plus, tous les groupes politiques peinent à recruter des candidats pour assumer ces charges et ce manque de reconnaissance n'encourage certainement pas à continuer.

Depuis le début de la législature, plusieurs élus ont quitté le conseil pour de raisons professionnelles ou personnelles. De ce fait, sur les 19 membres du conseil municipal actuellement en fonction, 15 figuraient sur les listes électorales du 13 mars 2011. Autre signe, lors des élections administratives, il n'y avait que 3 candidats pour 3 sièges. Élire des conseillers municipaux ne suffit pas. Encore faut-il qu'ils participent à la gestion de la commune. Nous pouvons tous avoir des circonstances qui nous empêchent de participer à des séances, soit professionnelles, maladies ou accident. Dans ce cas, le règlement de conseil municipal demande que l'élu soit remplacé par un autre membre de son groupe politique afin qu'ils soient bien tous représentés. J'ai recensé les participations de nos élus aux différentes séances depuis le début de cette de cette législature.

Le tableau ci-dessous donne le taux de participation aux différentes commissions, conseils et fondation où tous les groupes politiques sont représentés. Le PLR et les Voix de Gauche ont 2 représentants (à l'exception du bureau du conseil et de la Fondation du Logement) pour 6 sièges chacun, le PDC et le MCG qu'un seul pour respectivement 4 et 3 sièges au conseil municipal.

Les petits groupes politiques ont bien sûr plus de peine à trouver un remplaçant qui ait prêté serment, mais avec un peu de bonne volonté, il est possible de s'arranger. Ce tableau, classé par taux de participation total, parle de lui-même. Le nombre de séances est assez impressionnant. Il faut être conscient que pour chaque séance, au moins un conseiller administratif est présent et qu'elle se passe généralement le soir.

	CM	CCEE	CAD	CFGDE	CSSSI	CMTS	CCC	Loge <sup>ment</sup>	Bureau	Totaux
Nb Séances	17	16	17	19	21	18	16	24	17	165 séances
<b>Taux de Participation %</b>										
VdG	92.5	90.6	88.2	100.0	100.0	91.7	67.7	91.7	100.0	91.6 [%]
PDC	88.5	93.8	75.0	70.6	81.0	94.1	100.0	100.0	100.0	89.3 [%]
PLR	91.9	87.5	71.9	88.2	92.7	71.4	90.6	82.6	100.0	87.0 [%]
MCG	63.3	31.3	25.0	5.9	40.0	47.1	53.3	4.2	5.9	35.1 [%]

Notre système électoral favorise les groupes dont les électeurs votent la liste. Le problème du PDC est que son électorat vote les gens sur la liste sans nom et ne mentionnent pas le nom du parti, ce qui lui ferait gagner plus de sièges. Si vous prenez la liste vierge et votez pour 6 personnes, vos 13 autres voix sont perdues alors qu'elles vont au parti que vous aurez mentionné en tête de liste, permettant de gagner un ou deux sièges qui seront occupés par des gens qui prennent leur fonction à cœur.

Les élections au Grand Conseil de novembre ont bien montré ce phénomène. Notre parti n'est pas nombreux alors que le MCG a fortement progressé. Si nous appliquons les mêmes règles à notre commune pour les prochaines municipales, je me demande si nous serons encore là !

Notre parti a de bons candidats si nous regardons les résultats au Conseil d'État et il est assez paradoxal de voir que la répartition des sièges au législatif ne correspond pas à celui de l'exécutif.

J'espère que chaque électeur prendra bien le temps de réfléchir lors des prochaines élections municipales et votera en fonction du bilan de législature de chaque groupe et de son programme et non sur un coup de colère.

Je vous invite aussi à participer activement à la vie de la commune, notre lieu de vie, en vous engageant au sein du groupe politique qui représente vos valeurs.

Daniel Blondin  
Conseiller Municipal

\*\*\*\*\*

## Budget 2014 en déficit !

Depuis 2012, Confignon connaissait des difficultés financières. Toutefois, c'est la première fois que le Conseil municipal, lors de la séance du 12 novembre dernier, a dû approuver le budget 2014 avec un excédent des charges d'un million de francs !

Il va sans dire que l'élaboration du budget a été cette fois-ci particulièrement laborieuse. Les conseillers municipaux se sont réunis au mois de juin et ont proposé 40 mesures d'économie ou de nouvelles recettes. A celles-ci ont été ajoutées encore d'autres mesures par le Conseil administratif. Chacune d'elles a fait ensuite l'objet d'une analyse et d'un chiffrage.

Des efforts ont été demandés à tous. Du personnel au social, en passant par la sécurité, le développement durable, la formation, la culture et le sport. Même l'aide à l'étranger, fixée jusqu'à présent à 0,7 % du budget global par une délibération municipale, a été ramenée à 0,5% tant que le budget reste déficitaire.

Mais l'essentiel a été préservé. A titre d'exemple, sur proposition de la Commission des finances, le Conseil administratif s'est engagé à garder, dans la mesure du possible selon l'évolution de l'état financier de la commune au cours de l'année prochaine, les 5 places de crèche supplémentaires qui devraient être louées à l'extérieur, et à les mettre au profit des enfants de Confignon.

L'investissement sera drastiquement baissé, après que les grands travaux ont touché à leur fin. En effet, si la commune a consacré chaque année plus de 6 mio entre 2012 et 2013, l'investissement sera plafonné seulement à 1,3 mio en 2014.

Faut-il alors augmenter le centime additionnel? La Voix de gauche a voulu le faire adopter immédiatement pour le budget 2014. Le PLR l'a refusé catégoriquement. Pour le PDC, par la voix de son commissaire à la Commission des finances, "il faut d'abord attendre pour voir comment les mesures prises déploient leurs effets".

Dinh Manh Uong  
Conseiller Administratif en charge des finances

\*\*\*\*\*



**le PDC ça m'intéresse**  
Envoyer un courriel à :  
**Groupe PDC - Yvan Guillaume**  
[yvan.guillaume@bluewin.ch](mailto:yvan.guillaume@bluewin.ch)

Comité de rédaction : Lillia Marini, Dinh Manh Uong, Daniel Blondin, Yvan Guillaume